

Vœu adopté au conseil municipal de Sceaux lors de sa séance du 30 septembre 2015

La lutte contre le dérèglement climatique est, plus que jamais, l'affaire de tous les acteurs, publics et privés, individus et collectivités. A la veille de la conférence pour le climat (COP21), qui rassemblera près de 40 000 participants représentant 195 Etats, l'Europe, des membres de la société civile et des observateurs, il est essentiel de placer les questions liées à l'enjeu climatique au cœur des politiques publiques. L'objectif de cette 21^e conférence, depuis le sommet de la terre à Rio, est de négocier le futur accord international de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2020. Cet enjeu est de taille pour aboutir à un accord universel afin de lutter contre le dérèglement climatique.

Dans cette circonstance, les collectivités territoriales sont un maillon indispensable pour la mobilisation et la contribution de chaque acteur de la société.

Pour sa part, la ville de Sceaux a affirmé de longue date son engagement en matière de développement durable. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de Sceaux s'articule autour de quatre axes qui consistent tout d'abord à lutter contre le changement climatique, vivre, travailler et étudier à Sceaux mais également valoriser l'identité urbaine et la qualité architecturale et paysagère de la ville, et préserver les ressources naturelles et limiter les pollutions. Avec le conseil local du développement durable de Sceaux, la Ville a mis en place des actions concrètes qui découlent d'une politique cohérente et ambitieuse. Elle se formalise par exemple au travers du développement des circulations douces et en particulier la pratique du vélo sur le territoire. Afin de pacifier la circulation, mieux partager l'espace public, la ville a limité à 30 km/h la vitesse dans toutes les voies communales et a mis en place des zones de rencontre. La Ville s'est également inscrite dans la démarche Autolib' afin de favoriser la mobilité de tous et l'utilisation d'un mode de transport respectueux de l'environnement. Après avoir obtenu le label "Terre durable", la Ville entend poursuivre ses efforts.

Dans la continuité de cet engagement, le conseil municipal de Sceaux formule les vœux suivants :

- 1- il appelle l'ensemble des gouvernements des pays qui seront présents à la conférence pour le climat à fournir des contributions ambitieuses avant le 1er novembre 2015 ;
- 2- il appelle l'ensemble des pays européens à contribuer au minimum à hauteur de la contribution européenne qui a été déposée le 6 mars 2015 ;
- 3- il appelle le Conseil, la Commission et le Parlement européens à faire bénéficier les collectivités des financements européens afin de stimuler l'activité et l'investissement à la création d'emplois grâce au développement durable et à l'innovation ;
- 4- il appelle l'Etat français à accompagner les actions par des contributions techniques et financières ;
- 5- il appelle chacune des Villes à favoriser sur son territoire toutes initiatives de nature à promouvoir les enjeux de la conférence pour le climat ;
- 6- il appelle chaque citoyen à s'impliquer dans la lutte contre le réchauffement climatique en privilégiant chaque fois que possible des choix durables.

Enfin, le conseil municipal de Sceaux émet le vœu que l'ensemble des participants à cette conférence mondiale puissent parvenir enfin à un accord vital pour notre avenir à tous.